

sera un Français. Un Grec représentera les autres pays.

Le rapport donne les noms des quatre membres du comité.

On s'attend à ce que l'Américain soit M. W. Randolph Burgess, délégué des États-Unis près l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les autres dont les noms sont mentionnés sont sir Paul Gore Booth, sous-secrétaire pour les Affaires économiques, au ministère des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Bernard Clappier, directeur des finances extérieures, au ministère des Finances de la France, et M. Xénophon Zolotas, gouverneur de la Banque de Grèce.

Apparemment, quelque progrès a déjà été accompli par suite de la nomination de ce très important comité. J'aurai autre chose à ajouter là-dessus tantôt. Je déplore que le Canada, qui s'est employé sans relâche dans le passé à faire de l'Organisation européenne de coopération économique une Organisation de coopération économique de l'Atlantique, n'ait pas été jugé digne de faire partie de ce groupe.

Le ministre a déclaré en outre que la base de l'assistance économique internationale avait dans une certaine mesure été élargie de façon à y inclure, j'espère, les pays européens dont l'économie a enregistré une si splendide reprise ces dernières années et qui sont maintenant en mesure de participer à l'œuvre internationale d'assistance économique. J'espère que ce résultat se produira.

Je souscris aux vues du ministre quant à l'importance de l'Europe dans ce domaine, et dans d'autres questions économiques internationales, et quant à l'importance de ces événements non seulement au point de vue économique mais au point de vue politique. Le ministre a vivement félicité les États-Unis d'Amérique d'avoir donné le ton en la matière et à propos de questions connexes, et nous pouvons tous certes approuver ces félicitations. Mais il convient peut-être de signaler — peut-être l'a-t-il fait, du reste, — qu'une forte impulsion en la matière a émané de pays européens, et j'espère que les efforts notamment du Royaume-Uni, notre mère-patrie, combinés avec l'imagination et les initiatives des États-Unis et du Canada, résoudront quelques-unes de ces difficultés économiques internationales sur une base "atlantique", ce qui s'impose maintenant étant donné les problèmes mondiaux qui se posent à nous.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, la conférence qui vient d'avoir lieu, et dont le ministre des Finances vient de nous parler, est naturellement d'une très grande importance pour le Canada. Ces derniers mois, nous avons noté une tendance très inquiétante dans la balance commerciale de notre pays. Non seulement accusons-nous un lourd déficit dans notre commerce avec

[L'hon. M. Pearson.]

les États-Unis mais nous sommes également en déficit dans nos échanges avec les pays d'outre-mer.

Bien entendu, la création de l'association de libre-échange des Six ou de celle des Sept n'est pas chose nouvelle. Cette association s'élaborait depuis quelques années déjà. A notre avis, il aurait fallu faire en sorte de discuter cette question il y a longtemps. Il se peut qu'une grande partie des inconvénients qui pouvaient résulter de restrictions contre le Canada et les États-Unis se soient déjà produits avant que le gouvernement se décide à prendre les mesures qu'il vient de prendre.

On a souvent répété dernièrement que les industries canadiennes d'exportation s'enlisent de plus en plus dans les difficultés. Parmi les causes de ces difficultés, il y a le redressement économique de l'Europe, et l'offensive économique déclenchée par l'Union soviétique. D'autres industries canadiennes qui ont autant besoin du marché national que des marchés d'exportation se trouvent en face de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de soutenir la concurrence d'industries comme celles du Marché commun, par exemple, qui peuvent compter sur plus de 200 millions de consommateurs, et celles de la zone des Sept, qui pourront tabler de plus en plus sur un marché d'environ 90 millions de consommateurs. Le gouvernement aurait dû arrêter une ligne de conduite lorsque les Britanniques ont offert au Canada de participer à une zone de libre-échange.

M. l'Orateur: A l'ordre! Puis-je rappeler à l'honorable député d'Assiniboia qu'il ne s'agit pas d'un débat et lui demander de s'en tenir à ce qui se rapporte à l'exposé que nous avons entendu.

M. Argue: Je soutiens, en toute déférence, qu'il est justement fort à propos ici de parler des négligences passées du gouvernement qui ont conduit...

Des voix: Règlement!

M. Argue: Je sais bien que le gouvernement se montre toujours fort ombrageux quand on parle de ses échecs.

M. l'Orateur: L'honorable député constatera probablement que c'est uniquement de l'infraction au Règlement que la Chambre prend ombrage.

M. Argue: Sauf le respect qui vous est dû, j'estime qu'il n'est nullement hors de propos de commenter les événements qui ont précédé le voyage du ministre des Finances et du ministre du Commerce. Nous espérons que les mesures adoptées empêcheront les Six, d'une part, et les Sept, de l'autre, d'ériger des barrières contre les exportations du